

A la lecture de l'article Facebook rédigé par le groupe d'opposition "Unis pour l'avenir de Six-Fours", je souhaitais apporter quelques précisions :

- *Pour ce qui est des "18035 m<sup>2</sup>",*

La déclaration préalable porte bien sur la division de ce terrain, où seulement 7007 m<sup>2</sup> attribués au terrain A vont être mis à contribution pour l'opération comprenant 100% de logements sociaux. Le reste du terrain appelé terrain B, soit 11028 m<sup>2</sup>, revient à l'unité foncière de Madame Labory.

- *Pour ce qui est du "panneau de déclaration préalable [...] apposé sur le portail de ce terrain",*

La Déclaration Préalable (DP) N° DP 083 129 23 00031 du 28 Février 2023 correspond en réalité à une DP de division déposée par le bailleur social Logis Familial Varois. L'objectif est de mettre en œuvre l'emplacement réservé N°147 du Plan Local d'Urbanisme destiné à la création de logements sociaux. Il est important de rappeler que cette DP de division n'a pas été objet d'opposition le 28 Février 2023.

- *Pour ce qui est des "nouveaux bâtiments qui pourraient accueillir entre 150 et 200 nouveaux logements",*

Le Logis Familial Varois a prévu exactement 49 logements correspondant à différents plafonds de ressources (PLAI, PLUS, PLS). Devant nous contacter prochainement afin de nous présenter leur projet puis déposer la demande de permis de construire, l'opération ne portera pas sur les 150 logements mentionnés.

- *Pour ce qui est des "300/400 véhicules supplémentaires",*

Comme mentionné au préalable, le Logis Familial Varois est loin d'avoir prévu un nombre de logements qui pourrait amener autant de véhicules à stationner. De plus, l'opération comprend, à la demande de Monsieur le Maire, au minimum deux places de stationnements par logement quel qu'en soit la nature ou le type. Ainsi, les problèmes de stationnement dû à des parkings dans la rue - qui sont, en effet, nettement moins adaptés comparé au stationnement possible chez soi - ne seront pas aggravés.

- *Pour ce qui est de la "population plus nombreuse (+1732 habitants en 2 ans),*

Les chiffres énoncés ne sont pas établis sur de bonnes bases, puisque la commune de Six-Fours-Les-Plages a, dans un premier temps, vu sa population baisser de 0,4% sur la dernière période de référence 2013/2018. C'est à partir de 2013, année de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme qu'il faut raisonner pour mieux se rendre compte que notre développement urbain est resté raisonnable et n'a pas entraîné un afflux massif de population car celle-ci est restée stable sur la période de mise en place du PLU. Finalement, aujourd'hui, le nombre d'habitants à Six-Fours s'élève à 35.890 pour 34.387 en 2013, soit une augmentation de 1503 habitants en 10 ans.

Notre population tendant à vieillir et ne se renouvelant pas par ses naissances, les logements sociaux proposés par de nombreux bailleurs sociaux comme Logis Familial Varois ont pour objectif de rendre le coût d'un logement acceptable pour les jeunes couples, ceux-ci étant enclin à quitter le territoire.

Telles sont les informations que je souhaitais éclaircir.